

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE			
<p><b>NIVEAU 4 :</b>  <b>En choisissant son mode de nage, se déplacer vite sur une distance longue tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés disposés régulièrement sur un parcours choisi, puis remorquer en surface un objet préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.</b></p>		<p><b>Epreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat.</b>                      Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant au moins 8 obstacles à franchir. Ces obstacles sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout contact avec un obstacle est pénalisé. Le nombre de tentatives de franchissement est limité à 10 sur l'ensemble du parcours.                      Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés; le candidat identifie celui choisi dans son projet.                      Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, type de mannequin remorqué (enfant ou adulte).</p>			
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	COMPETENCE DE NIVEAU 4 EN COURS D'ACQUISITION de 0 à 9 Pts		COMPETENCE DE NIVEAU 4 ACQUISE de 10 à 20 Pts	
12 Points	<p><b>Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles.</b></p>	Moins de 7.15 (G), 8.00 (F) 0,5 pt	Moins de 5.30 (G), 6.15 (F) 2,5 pts	Moins de 4.30 (G), 5.15 (F) 4,5 pts	
	<p><b>Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti.</b></p>	6.45 (G), 7.30 (F) 1 pt 6.15 (G), 7.00 (F) 1,5 pt 5.45 (G), 6.30 (F) 2 pts	5.15 (G), 6.00 (F) 3 pts 5.00 (G), 5.45 (F) 3,5 pts 4.45 (G), 5.30 (F) 4 pts	4.15 (G), 5.00 (F) 5 pts 4.00 (G), 4.45 (F) 5,5 pts 3.45 (G), 4.30 (F) 6 pts	
05 Points	<p><b>Nombre d'obstacles franchis.</b>                      Les contacts avec les obstacles sont autorisés mais pénalisés chacun d'un demi-point.</p>	2 : 0,5 pt 3 : 1 pt 4 : 1,5 pts	5 : 2 pts 6 : 2,5 pts	7 : 3 pts 8 : 3,5 pts	
	<p><b>Nature de l'objet remorqué.</b></p>	Mannequin enfant, dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 0,5 pt	Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 1pt	Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées : 1,5 pts	
03 Points	<p><b>Conformité au projet annoncé.</b></p>	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis. Plus d'1 obstacle de différence. : 0 pt 1 obstacle de différence : 1 pt	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis mais la performance chronométrée varie (écart de 10" à 20" en plus ou en moins) : 2 pts	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé et pour la performance chronométrée (écart toléré de plus ou moins 10") : 3 pts	